

**34<sup>ème</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 9 avril 2024 – 19 h  
L'Escale des Jeunes – 2930, rue Morais à Bas-Caraquet (N.-B.) E1W 6A8**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

**1.1 Minute de silence**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis à l'Escale des Jeunes. Elle invite l'assemblée à respecter une minute de silence, afin d'honorer la mémoire de Crystel Robichaud, finissante de la polyvalente W.-A.-Losier qui a perdu la vie accidentellement le 15 mars dernier. Elle souligne la personnalité attachante et engagée de la jeune Crystel.

La présidente invite les membres du Conseil d'éducation puis les employés à se présenter.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Guy Chiasson; Marie-France Maltais; Danny Comeau; Nathalie Mallais Comeau; Michèle Hébert; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier  
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault  
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier  
Responsable des installations scolaires : Kevin Arseneau

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Le conseiller Robichaud propose l'ajout de la politique 1.6 « Coût de la gouverne » dans le point 10.1.3.1 « Rapport du comité ».

**MOTION 201, RÉOLUTION 34-3**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du  
9 avril 2024.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit n'est rapporté

**5. Lien avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

La présidente invite la direction d'école à faire sa présentation au Conseil.

La direction d'école informe que l'école réimaginée et la lecture structurée sont les deux grands projets de l'école.

**L'ÉCOLE RÉIMAGINÉE**

La directrice est fière d'avoir été une des six écoles pilotes du DSFNE pour le projet d'école réimaginée et détaille les objectifs du projet dans son école :

- Faire vivre des succès aux élèves;
- Faire vivre des expériences aux élèves et au personnel de l'école dans son ensemble;
- Mettre en pratique les apprentissages faits en classe;
- Découvrir la vraie passion des élèves, augmenter l'intérêt des élèves et réduire le taux d'absentéisme.

La directrice de l'école a mis à la disposition de l'assemblée une liste des 75 ateliers différents proposés et des partenariats développés au titre de l'école réimaginée. À l'aide d'une présentation de photo et vidéo, elle présente également le corridor actif, la classe extérieure, l'espace Zenith dans la cafétéria, entre autres.

***Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle***

La directrice liste les différentes activités vécues par les enfants en lien avec chaque finalité. À l'Escale des Jeunes, chaque enfant a son T-shirt EDJ (Escale des Jeunes), ils vivent chaque année le Tintamarre à l'école, ils ont rendu hommage aux vétérans pour la première fois cette année, ils vivent les activités d'Halloween en invitant les parents et rencontrent de nombreux membres de la communauté venant présenter divers sujets.

***Soutenir une vie saine et équilibrée***

La directrice détaille les sorties en raquette, au Village historique acadien, au Club chasse et pêche pour un rallye dans le bois, à la patinoire extérieure de Caraquet, entre autres afin de faire se mouvoir les jeunes de l'école dans leur communauté.

***Apprendre tout au long de sa vie***

La direction de l'école évoque la grande collaboration existante entre les membres du personnel, les membres du CPAÉ et la communauté pour soutenir l'école dans son projet d'école réimaginée.

Elle raconte l'organisation de la journée vie carrière initiée par et pour les jeunes, ainsi que la conception de projet par les élèves de l'école et la présentation des projets au meilleur potentiel, auprès du Club Richelieu aboutissant tout récemment à l'obtention

d'un financement pour l'avancement du projet. Elle parle également de la création de tapis hookés sur le thème de la diversité culturelle pour un assemblage commun et de leur installation dans les parties communes.

La direction d'école liste un certain nombre d'activités vécues par les élèves de l'école, telle que l'apprentissage des métiers à tisser, le projet de crêpes et gaufres, la réalisation du diner de St Valentin, décoration des casiers avec le système solaire, réalisation de biscuits pour les chiens, art sur papier noir, dégustation de pousses et de fines herbes, confection de bijoux, serre, radio étudiante, peinture sur toile, robotique, création de savon, etc.

### **LECTURE STRUCTURÉE**

La directrice d'école invite l'enseignante ressource, madame Micheline, à venir présenter la vision pratiquée à l'école pour répondre plus adéquatement aux besoins et aux défis rencontrés par les élèves aujourd'hui.

L'enseignante explique à l'assemblée que la lecture structurée est l'approche à privilégier selon la science et qu'elle permettrait à 90% des enfants d'apprendre à lire, pourtant ce n'est pas l'approche pratiquée dans la majorité des écoles. Elle explique que la mentore en littératie, madame Isabelle Vienneau a proposé d'en faire un projet pour le district et que l'école l'Escale des Jeunes en fait parti. Elle résume la lecture structurée à une progression séquentielle d'un enseignement explicite d'éléments simples puis de plus en plus complexes qui sont tissés ainsi graduellement pour aboutir à la fluidité et la compréhension de la lecture.

L'enseignante détaille de quelle manière l'école a intégré cette approche concrètement dans les apprentissages.

- L'ébauche, la mise à l'essai et la révision régulière de progression d'enseignement du code et d'irrégularité orthographique;
- Cinq journées de travail en équipe;
- Questionner les guides du ministère et dénicher des ressources que les mentores peuvent fournir à toutes les écoles du district;
- 450 livres décodables différents classés selon les 12 étapes de la progression EDJ;
- La réorganisation des listes d'orthographe du ministère autour d'irrégularité orthographique et la création de fiches d'exercice autour de regroupement de mots;
- Douze tableaux qui détaillent les étapes de la progression EDJ et un tableau synthèse;
- Nombreux exemples de fiche d'exercices de lecture;
- Un outil de dépistage et un outil de compilation des résultats;
- La création d'un groupe Teams où les membres du district suivent l'évolution du projet, retrouvent de l'information et des liens.

Des livres décodables sont mis à la disposition de l'assemblée pour leur information.

L'enseignante tient à assurer que l'usage des albums jeunesse restera présent dans les écoles, ils sont essentiels au développement de l'identité culturelle des jeunes.

La directrice de l'école reprend la parole et exprime ses remerciements à la communauté, aux membres du personnel, au comité de parent et au CPAÉ pour leur immense implication.

Elle explique cependant que la petite école l'Escale des Jeunes rencontre des défis comme le manque de personnel, l'absentéisme et l'accessibilité au matériel pour les activités.

Elle poursuit en révélant les projets de l'école pour l'année 2024-2025 :

- La cybercitoyenneté,
- La parole aux élèves - *que les élèves soient initiateurs des projets*,
- Finaliser l'espace Zenith,
- Revoir l'horaire,
- Créer une zone techno,
- Mettre en place la journée Wow!

Le Conseil s'interroge si l'école constate déjà une différence au sein de la communauté d'élève en lien avec la lecture structurée. Le public présent partage un retour d'expérience positif avec des jeunes qui étaient fiers et se sentaient confiants parce qu'ils avaient progressé. Deux mamans partagent leur retour vis-à-vis de leurs fils qui jusque-là avait un recul face à la lecture et, depuis l'enseignement avec l'approche de la lecture structurée, ont développé un intérêt pour les livres.

Le Conseil remercie l'école pour la présentation et leur investissement.

## **5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED**

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à Molly Savoie, élève de 6<sup>ème</sup> année de l'école l'Escale des Jeunes, madame Marjolaine Bolduc et madame Anne-Émilie Belley, toutes deux membres de la communauté.

**Molly Savoie** est une élève qui se démarque dans son école par son organisation, son initiative et sa détermination. Elle s'occupe de la radio étudiante, prend l'initiative d'organiser l'horaire de la radio et les messages à transmettre y compris choisir la pensée du jour. Récemment, Molly a décidé de s'occuper bénévolement des déjeuners le matin à la cafétéria. Molly est décrite comme une jeune personne déterminée à réussir et qui trouve toujours une solution. Molly a également l'oreille musicale, elle crée ses propres outils pour apprendre à jouer de la basse électrique, elle a même composé des morceaux à plusieurs reprises. Le Conseil la félicite et l'encourage à poursuivre son cheminement impressionnant de curiosité, d'ingéniosité et de bienveillance.

**Mesdames Marjolaine Bolduc et Anne-Émilie Belley** incarnent un pilier essentiel pour l'école en y dédiant leur temps précieux. Elles jouent de nombreux rôles au sein de l'école, passant de cuisinières bénévoles lors d'activités spéciales, d'accompagnatrices lors d'ateliers, de l'aménagement paysagé à l'école et d'aide lors d'activités parascolaires. Le Conseil souligne qu'elles ont à cœur la communauté et sont un atout important pour l'école.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations et les remercie pour leur engagement. La présidente relève les contributions respectives des trois récipiendaires et se sent choyer d'avoir une si belle communauté ainsi qu'une future génération prometteuse.

**6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet

**7. Adoption des procès-verbaux**

**7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 mars 2024**

Le Conseil note que la rencontre était en virtuelle et que l'intitulé du compte-rendu est ambigu puisqu'il mentionne le nom de l'école d'accueil et la mention « rencontre virtuelle ».

**MOTION 202, RÉOLUTION 34-7.1**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 mars 2024.**

**Adoptée**

**7.2 Suivi découlant des procès-verbaux**

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

**8. Pour discussion ou décision du CED**

**8.1 Cotisation Équipe Acadie**

**MOTION 203, RÉOLUTION 34-8.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée du conseiller Gallant**

**QUE soit approuvé par le Conseil, le paiement de la cotisation de 5 000,00\$ à Équipe Acadie en date du 31 mars 2024.**

**Adoptée**

## **9. Vérification du rendement de la direction générale**

### **9.1 Rapport de vérification – Secteur des Bâtiments et de la Santé et sécurité au travail**

Le directeur général introduit les deux invités présents pour apporter leur expertise au cours de la présentation du rapport de vérification de la direction générale. Monsieur Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers qui chapeaute tout le secteur des bâtiments et de la santé et la sécurité au travail, et monsieur Kevin Arseneau, le responsable des installations scolaires.

Le directeur général détaille que le salaire reste un défi au niveau des réparateurs pour être attractif lors de l'embauche de nouveaux réparateurs, cependant le DSFNE parvient à avoir une bonne rétention de ces employés.

Le directeur général fait état des outils utilisés pour entretenir les installations scolaires et signaler les besoins en travaux. Il mentionne notamment qu'environ 10 000 bons de travail ont été complétés durant l'année 2022-2023. Le directeur des services administratifs et financiers précise qu'il s'agit des demandes complétées et qu'il y a beaucoup plus de demandes reçues, mais qu'elles sont catégorisées selon les urgences.

Le directeur général informe le Conseil que les projets d'infrastructure majeurs, dont le Conseil à l'habitude d'approuver la liste sont effectués durant l'été. Le nombre de projets réalisables a diminué en raison de l'augmentation des coûts et de la diminution des montants alloués par le ministère.

Le directeur général explique que les bâtiments subissent différents types d'inspections pour assurer la santé et la sécurité de tous, tels que sur la structure des jeux, la qualité de l'air, la présence d'amiante, le radon, etc.

Le directeur général explique que le DSFNE vit une pénurie au niveau des concierges, mais que les efforts en termes d'embauche de concierges suppléants portent fruit ; il explique que le défi reste la rétention des concierges pour diverses raisons telles que le salaire, la stabilité des horaires, le travail en soirée, etc.

En ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, le directeur général énumère les exemples d'ordonnances que le DSFNE est susceptible de recevoir par année, provenant du Prévôt des incendies ou de Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick. Il informe le Conseil que l'objectif étant d'en recevoir le moins possible et de régler les problématiques soulevées rapidement.

Il poursuit en présentant le tableau provenant de l'outil informatique développé en 2021-2022 Risc0, pour obtenir des données concrètes sur les présentations obligatoires à faire par les écoles auprès du personnel. Il relève une amélioration dans le taux d'utilisation de cet outil qui est presque rempli par toutes les écoles.

Le directeur général poursuit en expliquant au Conseil les mesures d'urgence et l'utilisation du « cartable rouge » pour les écoles. Ce cartable tente de couvrir toutes les situations d'urgences connues avec des marches à suivre, il s'agit d'un guide pour les écoles, venant soutenir et appuyer les écoles en cas d'urgence qui surviendrait. Il ajoute que lorsqu'une situation survient, c'est le directeur des services administratifs et financiers qui est à la tête de l'équipe des mesures d'urgence.

Pour conclure, le directeur général présente le nombre de rapports d'incidents remplis selon les années suite à la mise en place de la plateforme de déclaration d'incidents ; ainsi que le nombre d'incidents violents envers un adulte. Il explique que le nombre semble plus important que les autres années précédentea parce qu'il n'existait pas d'outil permettant de les répertorier jusqu'à présent.

Le Conseil remercie pour ce rapport édifiant.

#### **MOTION 204, RÉOLUTION 34-9.1**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par le conseiller Morais**

**QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification du secteur des Bâtiments et de la Santé et de la sécurité au travail en lien avec les politiques 3.2 « Relation avec la clientèle », 3.3 « Budget/prévisions », 3.5 « Protection des actifs »; 3.6 « Communication et appui au Conseil » et 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires » tels que présentés par la direction générale.**

**Adoptée**

#### **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

##### **10.1 Rapports des comités**

###### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

Sans objet

###### **10.1.2 Comité jeunesse**

La présidente donne la parole à l'élève conseiller Veilleux.

Il se dit heureux de pouvoir présenter ce soir des règles de fonctionnement abouties suite aux commentaires reçus du Conseil il y a quelques semaines et qui ont été très bien accueillis par le Conseil jeunesse.

Il souligne le mandat « *Être la voix des jeunes des écoles du DSFNE* » et les valeurs « *respect, écoute, inclusion, engagement et impact* » du Conseil jeunesse (CJCED). Il précise que le choix d'impact dans les valeurs est justifié par la volonté d'avoir un impact marquant dans le DSFNE.

Il précise en cas de vacance sur un poste d'un membre du Conseil que la présidence du Conseil jeunesse informera le Conseil des élèves de l'école concernée. Au niveau de la structure des réunions, le Conseil jeunesse tente de suivre les processus du Conseil d'éducation. L'élève conseiller tient à partager l'ajout de l'Ad-Lib en début de chaque réunion, qui consiste en un 5 minutes où chaque membre est libre de parler de ce qu'ils souhaitent avant d'entrer dans la réunion formelle.

L'élève conseiller ajoute qu'au niveau des absences des membres du Conseil jeunesse, si trois absences consécutives non motivées ou sans raison valables arrivent, il y aura une rencontre avec la présidence du Conseil jeunesse, et si la situation persiste une réunion à huis clos avec le Conseil jeunesse sera déclenchée pour décider d'une sanction.

La présidente ajoute qu'il va y avoir un calendrier thématique annuel avec des sujets récurrents, si un sujet devait être ajouté il pourrait être amené à une prochaine réunion.

L'élève conseiller ajoute qu'il prévoit prochainement une tournée des écoles secondaires pour parler de ce qu'est le Conseil d'éducation et le Conseil jeunesse, il fait part qu'il aimerait faire cette tournée deux fois par année, une fois en début et une fois en fin d'année.

La présidente soulève qu'il faudra ajouter les règlements du Conseil jeunesse à la politique 1.9 « Mandat de l'élève conseiller » pour assurer une continuité dans l'accompagnement et la promotion assurée par l'élève conseiller.

Le Conseil jeunesse aimerait rencontrer le Conseil d'éducation au moins une fois par année, par exemple lors de la retraite du Conseil d'éducation à l'automne.

L'élève conseiller ajoute qu'il est difficile de rejoindre les membres des conseils des élèves, il souhaite créer un groupe Teams avec tous les membres des Conseils des élèves des écoles secondaires et primaires afin d'avoir un point de contact entre les élèves, le Conseil d'éducation, le Conseil jeunesse et le District, mais également une banque de données sur laquelle les élèves pourraient déposer des listes d'activité, des capsules vidéo, des listes de journée thèmes, etc.

#### **MOTION 205, RÉOLUTION 34-10.1.2**

**La conseillère Hébert propose  
Appuyée par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE le rapport du comité jeunesse y compris le règlement du Conseil jeunesse soient adoptés tel que présenté.**

**Adoptée**



### **10.1.3 Comité des politiques**

#### **10.1.3.1 Rapport du comité**

##### **10.1.3.1.1 Politique 1.6 « Coût de la gouverne »**

#### **MOTION 206, RÉOLUTION 34-10.1.3.1.1**

**Le conseiller Gallant propose  
Appuyé par le conseiller Chiasson**

**QUE soit accepté, tel que présentée, la modification de la politique 1.6 « Coût de la gouverne » avec l'ajout de l'article 1.6.7 et de l'Annexe A par le Conseil d'éducation du DSFNE.**

**Adoptée**

#### **10.1.3.2 Rapport d'évaluation des politiques**

##### **10.1.3.2.1 Politique 1.7 – Plan de travail du CED**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

## **11. Renseignements**

### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente s'assure que tous les conseillers ont bien reçu son rapport, elle revient sur l'exposition des kiosques Labo Créatifs à Miramichi dont elle a été très impressionnée par le travail des apprenants présents, elle évoque la passion avec laquelle les jeunes parlent de leur projet.

Elle donne quelques exemples, tels qu'un robot parlant créé par l'école L'Envolée de Shippagan, des balles rebondissantes totalement biodégradables réalisées par l'école Léandre-Legresley ou encore un drone permettant l'identification d'un corps humain en cas d'effondrement créé par une école du DSFNO.

Elle souhaite féliciter également les trois enseignantes du DSFNE qui ont été soulignées lors de cet évènement :

- **Madame Valerie Brown-Tremblay de l'école Léandre-Legresley**
- **Madame Hélène Levesque de la polyvalente Roland-Pépin**
- **Madame Karine Savoie-Leblanc de l'école Sœur-Saint-Alexandre**

Aucun commentaire n'est ajouté par les membres du Conseil.

### **11.2 Correspondance**

#### **11.2.1 Lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 18 mars 2024**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

#### **11.2.2 Lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance – Politique 713 – 28 mars 2024**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**11.2.3 Lettre à la directrice exécutive des Politiques et Planification du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance - Politique 126 – 2 avril 2024**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**11.2.4 Lettre au ministre Ernie Steeves du 4 avril 2024**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**11.2.5 Lettre à la direction de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick du 4 avril 2024**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

Le conseiller Chiasson a apprécié la rencontre.

L'élève conseiller a apprécié la rencontre.

Le conseiller Robichaud a beaucoup aimé la présentation de la direction de l'école.

La conseillère Hébert a apprécié l'accueil et la présentation de l'école l'Escale des Jeunes.

Le conseiller Comeau a trouvé la réunion excellente et apprécie l'union qu'il ressent entre les membres de l'école d'accueil.

Les conseillers Mallais Comeau et Morais sont d'accord avec leurs pairs.

Le vice-président Gallant a aimé la réunion et la présence du public en nombre.

La présidente remercie l'école pour l'accueil et apprécie leur souci du détail et leur présentation.

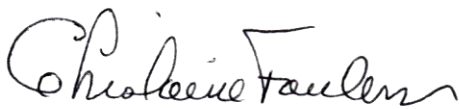
L'élève conseiller ajoute qu'il apprécie de voir une élève se faire souligner lors de l'honneur au mérite.

**13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

Le responsable des installations scolaires tient à souligner que l'école l'Escale des jeunes a été choisie par le ministère parmi les écoles francophones pour recevoir la somme de 20 000 \$ du ministère dans le cadre d'un un projet écoénergétique.

**14. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21h14.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du  
Conseil